

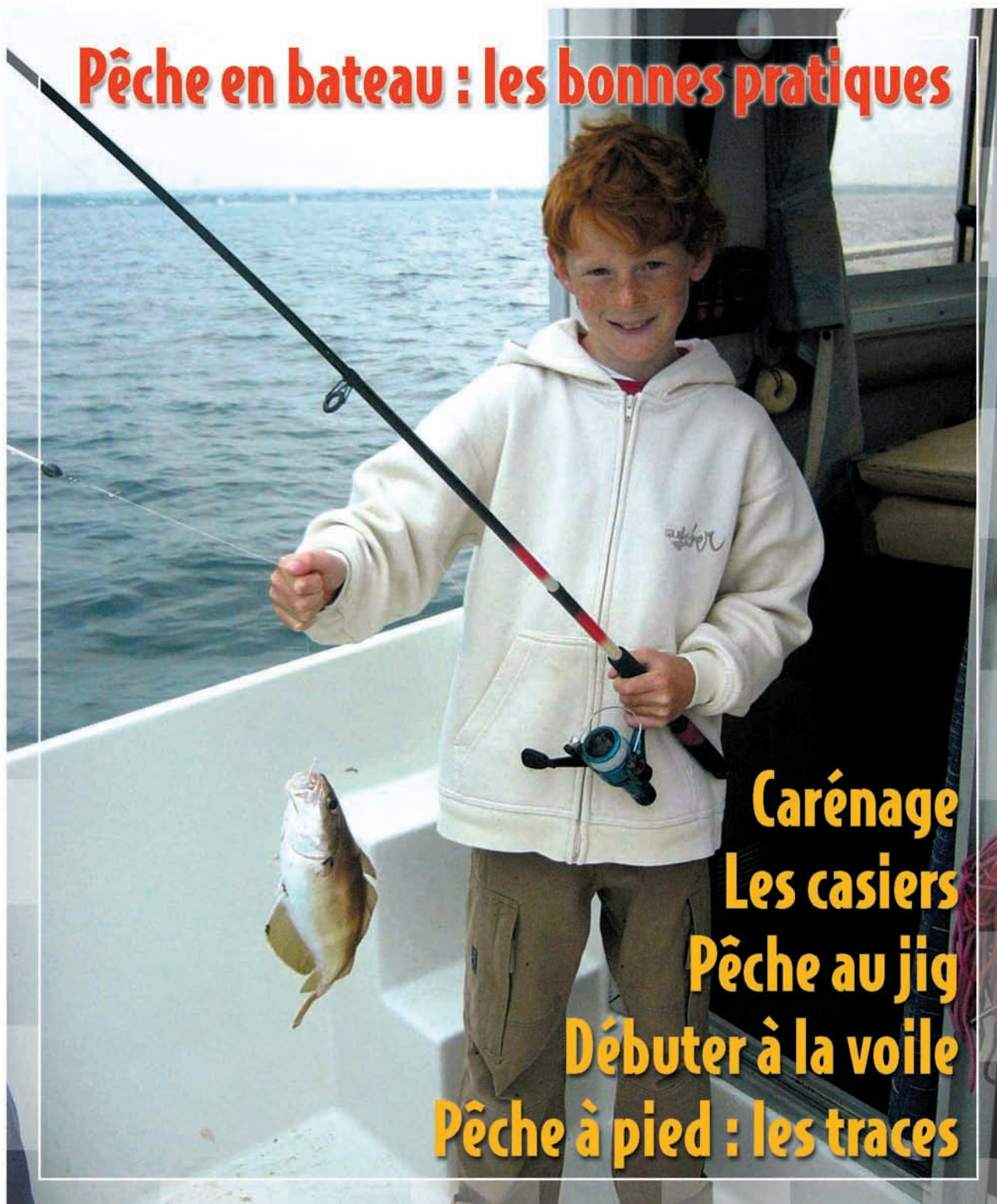
Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF

Trimestriel N°15 Septembre 2007

Pêche en bateau : les bonnes pratiques



Carénage
Les casiers
Pêche au jig
Débuter à la voile
Pêche à pied : les traces

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 11
- Zoom sur les régions P 12 à 18

REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- La pêche aux engins P 19
- Les carénages P 20
- Guide des bonnes pratiques :
la pêche en bateau P 21 à 24
- D'île en île P 25
- Pêche au jig P 26 à 27
- Je passe à la voile P 28 à 29
- Les traces dans le sable P 30 à 31

DIVERS

- Belles prises P 32
- Brèves maritimes P 33
- Mer et livres P 33

VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Saint-Gilles Croix de Vie P 34
- Plouézec - Riec s/Belon - Rosmeur P 35
- Plestin les Grèves - Sarzeau P 36
- Rivedoux P 37
- Loctudy - Brétignolles P 38
- Gravelines Les Miaules - Batz s/Mer - La Lutine P 39
- Valras - Les Issambres P 40
- La Forêt Fouesnant P 41

DIVERTISSEMENT

- Recette de la sardine à l'escabèche P 42
- Mots croisés P 42

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PLAISANCE N°15 - SEPT. 2007

Bulletin de liaison de la FNPPSF

Directeur de la publication : Jean KIFFER

Assistante : Muriel JOURDREIN

FNPPSF

BP N°14
29393 QUIMPERLÉ Cedex
Tél./ Fax 02 98 35 02 81

Ont collaboré :

Christian BARINQUE
Alain BAYAERT
Jacques BENOIT
Marcel BERTAULT
Annick DANIS
Jean FANFOUAIS
Nono GARZI
Jean LEPIGOUCHE
Guy PERRETTE
Loïc RIVOALLAN

Bernard SANVICENTE
Serge TALLEC
Guy VERMERSCH
Paul VINAY
Daniel GUILBERT
Jean-Luc LAMOTTE
Alain THÉRET
Roger HOUDBINE
Hubert GUILLOIS
Marie-Thérèse DERRIEN

Membre fondateur : Jean Hagné

Photos : Annick Danis et Marie-Thérèse Derrien

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engagent le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 0107 G 85896
ISSN 249-9630 - Dépôt légal Septembre 2007
Prix : 2,75 €
Tirage : 14 000 exemplaires

Mise en page Imp. de l'Atlantique 02 98 60 70 41
Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

Editorial

Le vent en poupe...

Comme beaucoup d'entre vous ont pu s'en apercevoir en surfant sur notre site Internet ou en fréquentant une des innombrables associations qui, aujourd'hui, ont choisi de nous rejoindre, nous avons lancé une grande pétition nationale. Il ne s'agit pas d'une intention belliqueuse mais bel et bien d'un acte civique et citoyen qui va nous permettre de souligner les valeurs auxquelles nous tenons tous : notre attachement au respect des tailles et à la mise en place d'un repos biologique pour toutes les espèces menacées mais aussi notre opposition à toute forme de licence et de permis.

Je sais, à travers les enquêtes en cours, que vous êtes nombreux à partager cet avis. Alors empresses-vous de signer et de faire signer cette pétition dont vous trouverez un formulaire dans le présent numéro. Nous serons ainsi mieux armés pour vous défendre.

Vous connaissez déjà toute notre détermination, je puis vous assurer qu'elle sera sans faille. Partout sur le littoral français les signatures affluent déjà. Je sais que vous ne voulez pas d'un permis ou d'une licence, que vous considérez, comme nous, que le prétexte de nous compter est fallacieux et qu'il ne s'agirait ni plus ni moins que d'une nouvelle « pompe à fric » sur une activité de loisir déjà très sévèrement ponctionnée.

Puisque l'on en est à vouloir nous dénombrier, sachez que les premiers éléments de la grande enquête nationale sont aujourd'hui connus (voir article « Commission Pêche » dans ce même numéro) ; nous sommes entre 2 et 3 millions à partager le même loisir. Un petit carton qu'on dénommera licence ou permis n'apportera rien de plus à un tel dénombrement, il ne fera que décourager bon nombre d'entre nous qui verront leurs rêves et leurs libertés une nouvelle fois mis en cause à seule fin de régenter et d'encadrer. Je vous le dis, haut et clair, messieurs, vous qui avez ces sinistres desseins dans la tête, vous faites fausse route et vous nous trouverez sur votre chemin, déterminés et résolus à vous empêcher de les mener à bien...

Les modifications tant attendues concernant le décret relatif à la pêche de loisir ont fait l'objet d'une parution au J.O. le 8 septembre 2007 sous forme d'un décret modificatif (pour plus amples détails, reportez-vous à la brève relative à ce sujet en page 33). Cela fait très longtemps que la fédération se bat sur ce dossier. Le bon sens aura fini par l'emporter après des années de tracasseries administratives et de blocages injustifiés. C'est, pour nous, la victoire du bon sens et la preuve qu'ensemble nous pouvons faire bouger les choses. Je tiens personnellement à remercier les équipes ministérielles de la DPMA pour leur diligence et leur discernement.

Si j'en crois les éléments fournis par les équipes chargées de veiller à la bonne santé de notre fédération, notre croissance 2007 s'annonce sous les meilleurs auspices. Elle devrait se situer, sauf imprévu, aux environs de 20%, ce qui serait tout à fait exceptionnel. Beaucoup de plaisanciers nous ont rejoints en ce début d'année et le nombre d'adhérents dans les associations déjà affiliées ne cesse lui aussi de croître. De surcroît, de nouvelles associations, lors de leur assemblée générale 2007, ont décidé de nous rejoindre dès 2008, ce qui devrait nous assurer, l'an prochain, une nouvelle progression significative.

J'y vois là une formidable confirmation du bien-fondé de nos orientations.

Nous allons, évidemment, continuer dans cette voie avec enthousiasme et persévérance...

Je compte sur vous tous pour nous aider à faire valoir nos droits et nos valeurs.

Jean Kiffer président national de la FNPPSF

